

**Modernisation de la RN 57  
Les hauts-saônois paieront l'addition**

**Conseil Général  
de la Haute-Saône**

Groupe UMP - Divers Droite

Frédéric BURGHARD,  
Président du Groupe  
Canton de Luxeuil-les-Bains

Jean-Claude AYALA,  
canton de Vesoul est

Alain BLINETTE,  
canton d'Autrey Les Gray

Serge DEROY,  
canton de Vitrey-sur-Mance

Carmen FRIQUET,  
canton de Scey sur Saône

Charles GAUTHIER,  
canton de Dampierre  
Sur Salon

Frédéric LAURENT,  
canton de Vauvillers

Sylvie MANIERE,  
canton de Vesoul Ouest

Gilles TEUSCHER,  
canton de Champitte

Tel. 03.94.95.70.60  
contact@

avecvouspourlahautesaone.fr

La mise à 2x2 voies de la RN 57 entre Rioz et Voray sur l'Ognon sera réalisée par le Conseil général de la Haute-Saône.

**Notre groupe a voté les crédits nécessaires à cette réalisation dont elle défendait l'urgence.** C'est en effet une bonne chose en termes de sécurisation d'un tronçon très accidentogène mais aussi de facilitation des échanges entre notre département et Besançon, capitale régionale pour quelques mois encore.

**Mais rappelons que la RN 57 est une route nationale.**

Rappelons par conséquent que ce sont les Hauts-saônois qui paieront la plus grosse part de l'addition sans que l'Etat n'apporte un centime sur ce tronçon qui pourtant lui appartient.

Rappelons également qu'avant 2012, Yves KRATTINGER, Président socialiste du Conseil général, n'avait pas de mots assez durs contre l'Etat accusé de sacrifier les crédits routiers.

Mais aujourd'hui, plus de plan de relance par le gouvernement socialiste. Et ce, contrairement à l'initiative prise en 2008 par le gouvernement Fillon pour soutenir l'activité économique et l'emploi tout en modernisant les infrastructures de notre pays.

Mais aujourd'hui, fini la résistance face à son Gouvernement, en dépit de ses déclarations enflammées à la tribune, y compris face à l'arrêt du projet autoroutier Langres-Vesoul pour la 3<sup>ème</sup> fois abandonné par la gauche depuis 1996.

En conséquence de quoi, les hauts-saônois paieront quasiment seuls la modernisation d'une route nationale. Et pour y parvenir, le Budget 2015 du Président du Conseil général affiche ce que nous avons alors pointé du doigt en séance :

- une baisse de plusieurs programmes d'investissement sur les routes départementales qui dépendent du Conseil général ;
- un recours à l'emprunt qui ne pourra pas être mobilisé en faveur d'autres enjeux de société au cœur des compétences du Conseil général (prise en charge du vieillissement ...).